

## CORRIGE Exercice 9: Règlementation Nationale

Un détail préalable doit être réglé : à quelle heure aura lieu l'identification ? Le réceptionnaire des conserveries de Gallante peut à bon droit différer la reconnaissance du véhicule jusqu'à 11 h 45, heure du rendez-vous. Il aurait du finir de décharger au plus tard à 12 h 45. Si à 18 h, le destinataire n'a pas terminé de décharger le véhicule, il faudra attendre lundi 8 h pour continuer l'opération.

n/Le véhicule étant en immobilisation indue depuis 12 h 45, le transporteur peut déjà facturer aux conserveries Gallante, un dépassement de 11 h 15 + 24 h + 8 h = 67 h 15

Mais Jean Bon devra mettre en cause le lymphatisme de son conducteur qui a attendu plus de 5 heures pour tirer la sonnette d'alarme, causant peut-être l'immobilisation du véhicule pour le week-end. Une sanction s'impose.



